



Juin 2023

# Nombre d'espèces de faune potentiellement sensibles en Nouvelle-Aquitaine

## Pour comprendre

Le **Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine naturel (SINP)** vise à favoriser une synergie entre les acteurs œuvrant pour la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données géolocalisées relatives à l'inventaire du patrimoine naturel. Il **fournit aux différents partenaires un cadre méthodologique de référence pour faciliter la mise en relation d'informations et garantir ainsi l'accès du public à l'information en matière d'environnement** (conformément à la Convention d'Aarhus de 1998 et la Directive 2003/4/CE de l'UE).

Il existe cependant des exceptions : les **données sensibles**. Ce sont « des données particulières qui ne doivent pas être largement diffusées pour éviter de porter atteinte aux éléments qu'elles concernent » (art. L124-4 du code de l'environnement). Au niveau national, un protocole de gestion de ces données a été défini et décliné à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine par l'observatoire FAUNA (OAFS, 2019). On appelle "espèce potentiellement sensible" une espèce dont la diffusion de données précises d'observation peut être considérée, selon le contexte, comme entraînant un risque pour la préservation de l'espèce (dérangement, prélèvement, destruction).

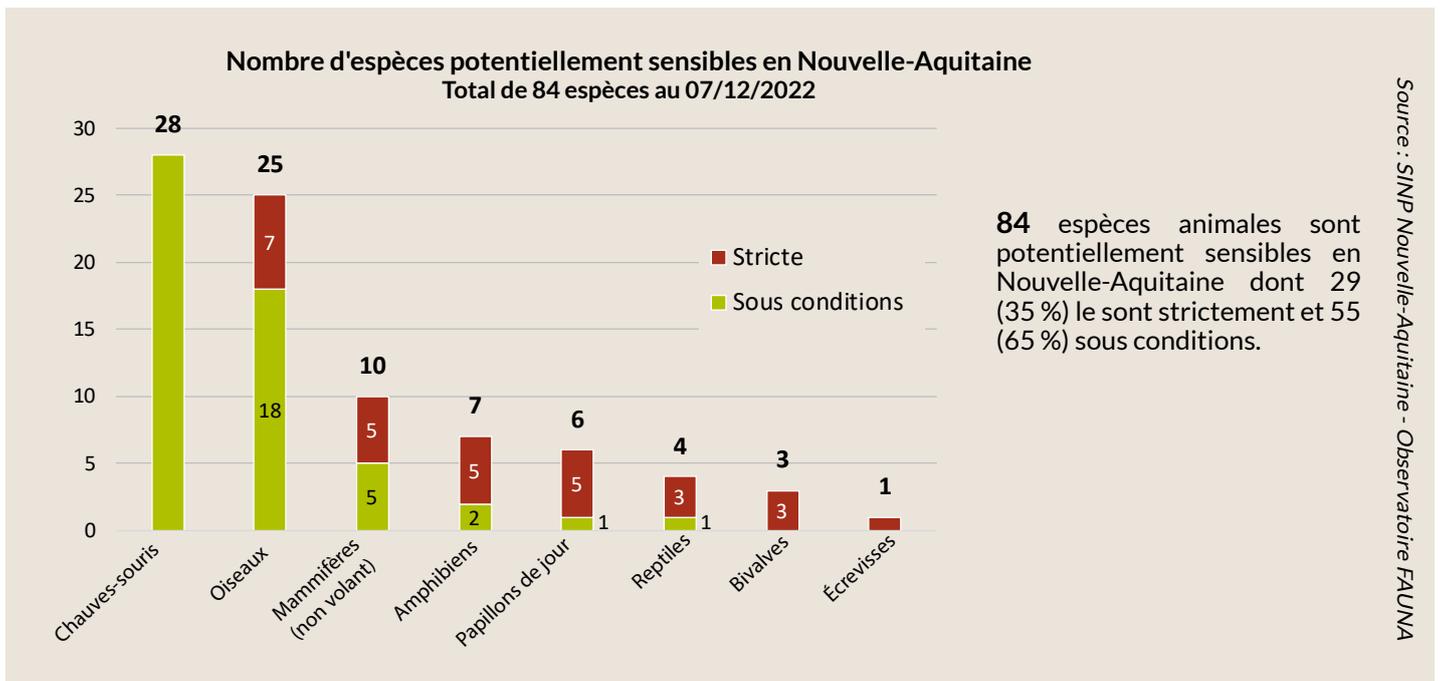
Trois critères permettent d'évaluer le degré de sensibilité d'une espèce :

- Le risque d'atteinte volontaire dans la région ou dans un contexte similaire ;
- La sensibilité intrinsèque de l'espèce ;
- L'effet de la diffusion de l'information.

La liste des espèces potentiellement sensibles précise un ensemble d'éléments contextuels permettant d'identifier quelles données sont sensibles (données d'hibernation, de reproduction, de gîte de repos...) et leur niveau de diffusion.

Une distinction est faite entre les espèces «**sensibles strictes**» (dont toutes les observations sont sous restriction de diffusion) et les espèces «**sensibles sous conditions**» (dont seule une partie des données est sous restriction de diffusion, par exemple une zone de nidification d'oiseaux emblématiques).

## Repères



## Enjeux

Dans un contexte d'érosion continue de la vie sur Terre, limiter les atteintes à la biodiversité est fondamental. La diffusion large de données d'observation permet à tous les citoyens qui le souhaitent d'accéder aux données géolocalisées de biodiversité afin de ne pas porter atteinte à celle-ci par méconnaissance. Cependant, **certains cas de figure justifient de restreindre la large diffusion afin de ne pas augmenter le risque de dérangement, de dégradation ou de destruction du d'individus** (braconnage, collection, photographie, etc.).

L'identification des espèces et des données sensibles permet de modérer l'accès aux géométries précises de certaines informations (gîte de chiroptère, place de lek, tanière d'ours...). Le floutage de l'observation freine ainsi l'accès à ces indications et limite les atteintes.

## Méthode

### FORMULE DE CALCUL DE L'INDICATEUR

Somme des espèces dont les données associées peuvent être sensibles (strictes ou sous conditions) par groupe taxonomique.

### LES DONNÉES

> **Sources** : Base de données faune sauvage du SINP Nouvelle-Aquitaine, gérée par l'Observatoire FAUNA.

> **Fréquence d'actualisation** : La liste des espèces et des données sensibles est actualisée en fonction de l'évolution des connaissances et des menaces pesant sur les espèces. Dernière mise à jour : décembre 2019

### LIMITES DE L'INDICATEUR

Seuls les risques avérés de dérangement, de prélèvement ou de destruction d'une espèce sont pris en compte pour la sensibilité des données. Toutes autres raisons (statut public ou privé de la donnée, intérêts économiques, publications scientifiques, etc.) ne constituent pas des critères de sensibilité.

## Zoom sur

### Le SINP

Le Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine naturel (SINP) est un dispositif partenarial entre le ministère chargé de l'environnement, les associations, les collectivités territoriales, les établissements publics ou privés, les services déconcentrés de l'État.

<https://inpn.mnhn.fr/informations/sinp/presentation>

## Bibliographie

OAFS, 2019. **Définition et gestion des données sensibles en Nouvelle-Aquitaine**. Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage. Version 1.0. Pessac, 10 p.

Lien : <https://observatoire-fauna.fr/ressources/publications/download/34>

OAFS, 2019. **Liste des espèces et des données sensibles de Nouvelle-Aquitaine**, mise à jour le 10/12/2019. Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage. Pessac. 18 pp.

Lien : <https://observatoire-fauna.fr/ressources/publications/download/35>

Cette fiche indicateur a été rédigée par l'Observatoire de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine (FAUNA) et mise en page et illustrée par l'ARB NA.

### Contacts ARB NA

 [biodiversite@arb-na.fr](mailto:biodiversite@arb-na.fr)

 05 49 49 61 00

 [biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr](https://observatoire-fauna.fr)

### Contacts FAUNA

[contact@fauna.fr](mailto:contact@fauna.fr) 

05 40 00 88 95 

[observatoire-fauna.fr](https://observatoire-fauna.fr) 

Les données utilisées pour réaliser cette fiche, sont issues d'un réseau d'acteurs de 440 organismes (au 31/03/2023) contribuant au partage de données d'observation en Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du Système d'Information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) consultable sur <https://observatoire-fauna.fr/contributeurs>.

Action financée par :



RÉGION Nouvelle-Aquitaine

avec le soutien de :



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

